



JOURNÉE MONDIALE ANTI FOIE GRAS : WELFARM LANCE SA CAMPAGNE #VOLAÏEDENOËL CONTRE LES SOUFFRANCES DES VOLAILLES ÉLEVÉES POUR LES FÊTES

Chaque année, à l'occasion des fêtes, les volailles, ou les produits qui en sont issus, sont les stars de la table. Foie gras, chapons, dindes... La liste de nos achats est longue. Le 25 novembre, à l'occasion de la journée mondiale contre le foie gras, l'ONG Welfarm lance sa campagne #VolAïeDeNoël afin de dévoiler les conditions d'élevage de ces animaux, dénoncer les pires pratiques et inciter le grand public à changer ses habitudes de consommation dans un sens plus favorable au bien-être animal.

Chaque année, des millions de volailles sont élevées pour les fêtes de fin d'année

Près de 25 millions de canards et d'oies sont gavés pour produire du foie gras (soit environ 70% de la production mondiale).

Plusieurs millions de chapons sont spécialement élevés pour les fêtes.

Des pratiques totalement incompatibles avec le bien-être animal

La pratique du gavage pour produire du **foie gras** consiste à enfoncer un tube long de 20 à 30 cm dans l'œsophage des canards et oies pour déverser de grandes quantités de nourriture directement dans leur jabot en seulement quelques secondes. Cette pratique est source de souffrances extrêmes : les animaux halètent, régurgitent, suffoquent. Certains souffrent de lésions, voire de perforations de l'œsophage. Durant cette période, les animaux sont rendus malades. Hypertrophié, le foie des canards peut atteindre jusqu'à 10 fois sa taille normale, ce qui cause aux animaux des difficultés pour respirer et se déplacer. Le taux de mortalité des canards en période de gavage est 10 à 20 fois supérieur à la normale par rapport à la période d'élevage.

L'ingestion forcée d'aliments est contraire à tous les fondamentaux du bien-être animal. Le gavage est pour cette raison interdit par plus de 12 pays européens ainsi que par le règlement européen sur l'agriculture biologique. Or, de son côté, le Code rural français ne contient aucune disposition à même de soutenir des méthodes alternatives au gavage. En France, le gavage peut être pratiqué dans des élevages sous signes de qualité autre que bio. Alors que le cahier des charges du foie gras label Rouge est en cours de révision, le terme de « gavage » y est remplacé par celui, plus neutre, « d'engraissement », sans pour autant entraîner une modification des pratiques. Welfarm ne peut se satisfaire de simples changements sémantiques : l'association exige l'interdiction pure et simple de la pratique du gavage et que la filière se penche réellement vers la recherche d'alternatives.

Parmi les volailles stars des repas de fête, **le chapon** est une exception française. La dénomination « chapon » désigne un poulet, ou plus rarement une pintade mâle, castré à vif dans le but d'obtenir une viande plus savoureuse. La castration est réalisée sans aucune prise en charge de la douleur, même dans

les élevages sous signes de qualité (Label Rouge, biologique, AOP/AOC...). Une ou deux incisions sont pratiquées dans la chair de la volaille. La plaie est ensuite maintenue ouverte à l'aide d'un écarteur pour arracher les testicules situés à l'intérieur de l'abdomen. À l'issue de l'opération, la plaie est parfois laissée ouverte.

En élevage standard, les poulets chaponnés sont claustrés en permanence, sans accès à l'extérieur. Les chapons élevés sous signes de qualité sont enfermés dans des cages, à forte densité, plusieurs semaines à la fin de leur vie à des fins d'engraissement.

Aujourd'hui en France, 97% des **dindes** sont élevées de manière intensive, soit plus de 35 millions d'animaux. Ces derniers sont entassés dans des bâtiments à des densités élevées (8 dindes/m²), sans aucun accès à l'extérieur. À ces conditions de vie déplorables, s'ajoutent les conséquences néfastes de la sélection d'animaux de gros gabarit et à croissance rapide (fractures des pattes, boiterie).

Sensibiliser le grand public sur ses habitudes de consommation

Avec sa campagne #VolAïeDeNoël, l'objectif poursuivi par Welfarm, dont la mission est reconnue d'utilité publique, consiste à sensibiliser à une consommation responsable en répondant aux questions de la presse et du grand public. Il s'agit de révéler aux consommateurs les dessous de la production de foie gras, de chapons et les conditions d'élevage des dindes en systèmes standards.

Les recommandations de consommation de Welfarm

Parce que la souffrance animale est inhérente à la production de foie gras et de chapons, Welfarm recommande de bannir purement et simplement ces produits de la table des fêtes. Chaque année, des personnalités publiques décident de franchir le pas : il y a quelques jours seulement par exemple, [le roi Charles III a décidé d'interdire le foie gras](#) de toute réception officielle et de tous les palais au nom du bien-être animal.

Welfarm recommande également de bannir des autres produits issus du gavage des canards et des oies comme **le magret** ou **le confit**. Pour la consommation de canards, mieux vaut privilégier la viande de canard « à rôtir » en bio ou sous signe de qualité (« SIQO »), car ils sont élevés en plein air pour leur chair et non pour la production de foie gras.

Pour les dindes, l'ONG invite à privilégier l'achat de produits portant les mentions suivantes : dindes fermières avec les mentions « élevée en liberté » ou « élevée en plein air », label Rouge ou Agriculture Biologique, qui garantissent un accès à l'extérieur et des conditions d'élevage plus respectueuses de leur bien-être.

Plus d'informations sur la campagne #VolAïeDeNoël [ICI](#)

Contact presse :

Romain FRANCOIS
Chargé des relations presse
presse@welfarm.fr
03 87 66 16 33

À propos de WELFARM – Protection mondiale des animaux de ferme :

WELFARM est une association française et indépendante créée en 1994, dont la mission est reconnue d'utilité publique. Elle œuvre depuis plus de 25 ans pour une meilleure prise en compte du bien-être des animaux d'élevage à toutes les étapes de leur vie : élevage, transport et abattage. Welfarm emploie à ce jour près de 30 salariés et son siège social se situe à Metz (57).

Forte du soutien de ses 29 000 membres et donateurs, l'association agit exclusivement grâce à leur générosité. WELFARM est membre du Comité d'Experts « bien-être animal » du ministère de l'Agriculture (CNOPSAV).